

MATINÉE DÉONTOLOGIE DANS LES COLLECTIVITÉS

Loi déontologie : comment mettre en œuvre les nouvelles obligations de transparence

14/03/2017 - PARIS

Pourquoi participer à cet événement

- Un événement dédié à la mise en œuvre de la Loi déontologie dans les collectivités locales
- Des décryptages de la loi et de ses décrets, des retours d'expériences de collectivités
- En présence d'élus, DGS, DGA, Directions juridiques, Directions RH, issus de collectivités et de leurs partenaires du secteur privé

Matinée animée par **Brigitte MENGUY**, Cheffe de rubrique, LA GAZETTE DES COMMUNES

Accueil des participants

ALLOCATION D'OUVERTURE **Retour sur les objectifs et les valeurs consacrées par la loi**

- Déontologie, droits et obligations des fonctionnaires, exemplarité des employeurs publics : que contiennent les trois piliers du texte
- Vers une nouvelle culture de la déontologie au sein de la fonction publique ?

DECRYPTAGE - Les nouvelles obligations déontologiques des agents de la fonction publique territoriale

- Lanceurs d'alerte : décryptage du nouveau cadre légal
- Interdiction des cumuls d'activités : que change la loi, comment régulariser les situations en cours, quelles sont les dérogations permises par le droit

Pause

FOCUS - Prévenir les conflits d'intérêt : quelles obligations de déclaration pour les agents et les élus

- Conflits d'intérêt : comment les définir, les prévenir et les signaler
- Obligations de déclaration d'intérêt et de déclaration patrimoniale : agents concernés, contenu, modalités de transmission
- Quel nouveau rôle pour la Haute autorité pour la transparence de la vie publique auprès des collectivités

BONNES PRATIQUES - Comment insuffler une culture de la déontologie au sein de sa collectivité

- En attendant le décret, que sait-on du futur rôle de référent déontologue ? Quels enseignements tirer des collectivités ayant déjà mis en place cette fonction ?
- Commissions et chartes de déontologie, sensibilisation des agents et des élus... Retours d'expériences

Fin de la matinée

Avec la présence exceptionnelle de

- CUTAJAR Chantal, Adjointe au maire en charge de la prévention de la radicalisation violente, VILLE DE STRASBOURG

- DESCAMPS-CROSNIER Françoise, Députée PS des Yvelines, Rapporteuse de la Loi relative à la déontologie, aux droits et obligations des fonctionnaires ,
 - DYENS Samuel, Président, ASSOCIATION NATIONALE DES JURISTES TERRITORIAUX (ANJT)
 - GINOCCHI David, Responsable du pôle juridique et études, HAUTE AUTORITE POUR LA TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE
 - HUSSON-TROCHAIN Catherine, Présidente de la commission déontologie, REGION PACA
 - VILLENEUVE Pierre, Ex-déontologue | REGION BRETAGNE, Vice-président, ANJT
-

Qui participe à cet événement

- Au sein des communes, EPCI, départements, métropoles, régions, centres de gestion, associations d'élus et de territoriaux :
- Elus, Directions générales des services, Directions générales adjointes, Directions juridiques, Directions des ressources humaines